

Communiqué de SOLIDAIRES 76 après l'accident de Lubrizol

Le terrible incendie qui s'est déclaré dans la nuit de mercredi à jeudi dans l'usine Lubrizol de Rouen n'est toujours pas éteint à l'heure qu'il est, et personne ne sait quand il le sera. La machine à mensonge marche à plein régime depuis ce matin du côté des autorités préfectorales et ministérielles. Entre le préfet qui affirme, avant toute analyse, qu'il n'y a pas de risque toxique aigu mais relaie la consigne de « *se laver les mains* », et Castaner, qui déclare qu'il n'y a « *pas d'éléments qui permettent de penser qu'il y a un risque lié aux fumées* » mais précise : « *Ne paniquons pas sur cette situation mais il faut être d'une grande prudence* », on a de quoi avoir peur !

Comment leur faire confiance alors que le site stocke des produits très toxiques pour les êtres humains et très dangereux pour l'environnement ? Il est classé Seveso seuil haut pour ces raisons.

On peut d'ores et déjà affirmer que l'immense traine de fumées qui envahit depuis des heures la ville de Rouen et de nombreuses communes jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres aux alentours et laissant partout une suie noire, aura des effets sur la santé des habitant.e.s.

Il n'y aura de nouveau ni école, ni de crèche dans 13 communes dans l'agglomération rouennaise vendredi 27 septembre... et sans qu'on comprenne bien pourquoi dans celles juste autour ce sera possible ? Les nuages qui s'arrêtent juste aux frontières on nous a déjà fait le coup !

En 2013, Lubrizol avait déjà rejeté en masse du gaz toxique, le mercaptan.

Des dizaines de milliers de personnes avaient été victimes de vertiges, de maux de tête, de vomissements alors que les informations avaient été cachées... Et Lubrizol s'en était sorti avec 4000 euros d'amende !

Le droit de pourrir notre environnement et de polluer nos vies ne vaut pas cher pour ces groupes capitalistes !

Car c'est bien la recherche du profit maximum dans ces industries chimiques capitalistes qui est entièrement responsable lorsqu'un accident, qu'il soit industriel ou du travail, survient.

Car c'est l'employeur qui a l'obligation de prévenir tout risque d'incendie, et de mettre en œuvre les mesures pour le limiter s'il survient.

Ces obligations de sécurité n'ont pas été remplies, sinon l'incendie n'aurait jamais pris de telles proportions. Le groupe Lubrizol est le seul coupable. Les responsables politiques qui le couvrent en nous racontant des bobards sont ses complices ! En aucun cas les salariéEs ne doivent en subir les conséquences. SalariéEs ou habitantEs, soyons solidaires et déterminés à faire payer les responsables de cette catastrophe.

Quant à la prise en charge des conséquences sanitaires sur la population, elle a aussi de quoi inquiéter dans ce contexte de crise hospitalière. Avec des urgences saturées en permanence, des équipes soignantes au bout du rouleau, en nombre insuffisant, des services médicaux ou des maisons médicales qui ferment, ces services peuvent-ils raisonnablement assurer leur mission ?

Le soutien et la prise en charge psychologique sont dévolus par exemple au Centre Hospitalier du Rouvray. Il est indispensable de rappeler que le personnel de cet hôpital est en grève pour obtenir enfin les 30 postes promis par l'ARS l'an dernier suite au mouvement de colère et la grève de la faim de l'an dernier.

L'Etat Macron est capable d'annoncer le déploiement de 5 milliards d'euros pour la French Tech et les start up. Mais il peine à maintenir notre système de soins avec les 750 millions d'euros en déshabillant Paul pour habiller Jacques. C'est à vomir !

Rouen, le 26 septembre 2019